



Quoi de neuf ? À POURNOY LA CHÉTIVE

LE VILLAGE P. 6

VIE ASSOCIATIVE
ET SPORTIVE P. 8

TRAVAUX P. 9

VIE SCOLAIRE
ET PÉRISCOLAIRE P. 10

INFOS PRATIQUES P. 11

LE MOT DU MAIRE P. 2

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL P. 4

COMMUNE DE POURNOY-LA-CHÉTIVE

Cher(e)s concitoyen(ne)s,

Chers amis,

Je veux tout d'abord vous remercier de m'avoir accordé à nouveau votre confiance dimanche 15 mars 2020, ce qui me touche profondément. La loi d'urgence du 23 mars 2020 qui a validé notre élection a, pour des raisons sanitaires exceptionnelles, reporté la prise d'effet de nos mandats.

Aujourd'hui, une page se tourne et je tiens à saluer le travail accompli par celles et ceux qui ont été à mes côtés lors de mon précédent mandat et qui n'ont pas souhaité se représenter. Merci à eux du travail et du temps qu'ils ont consacrés à la commune. Cet engagement mérite notre considération et notre respect.



Il s'agit, en effet, pour les six années à venir, de franchir ensemble avec la nouvelle équipe municipale, une nouvelle étape pour notre commune.

Nous aurons besoin également du soutien de tous ceux qui aident la commune, sur le terrain, au quotidien. Je pense bien sûr aux associations culturelles ou sportives, et à tous les bénévoles.

Avec vous, nous devons approfondir la concertation et innover pour donner un véritable rôle à chaque citoyen dans la mise en route de notre projet et de notre politique municipale.

Après plus de trois mois d'une crise sanitaire d'une ampleur sans précédent, nous renouons avec une vie plus normale. La crise sanitaire due à la pandémie du Covid 19 que nous vivons, a engendré un début de mandat compliqué.

Cependant, pour ne pas perdre le contact avec vous, nous avons mis en place après notre élection, une liaison vous permettant de recevoir les informations qui transitent par un nouveau système d'information. A partir de votre téléphone portable, vous chargez l'application «panneapocket» et ainsi vous avez en liaison immédiate les nouvelles informations. Avec la nouvelle équipe de la communication, nous souhaitons revenir à un livret comme notre ancien « trait d'union » mais qui s'appellera « QUOI DE NEUF A POURNOY-LA-CHÉTIVE » et qui nous permettra de rester en contact.

Durant le confinement, le secrétariat a continué à travailler en télétravail, les nouveaux et anciens élus m'ont accompagnée pour assurer le bon fonctionnement de notre commune je les en remercie. La permanence téléphonique a été assurée par mes soins, pour tous les habitants, ce qui a permis une continuité de service et une mise en place d'aide aux personnes les plus fragiles pour les besoins du quotidien (courses, pharmacie, ...).

Nous avons élaboré et mis en place les protocoles sanitaires, afin de permettre un redémarrage des écoles, du périscolaire et de tous les services communaux.

Je tiens particulièrement à remercier toutes les personnes qui nous ont permis de gérer cette crise sanitaire. Ce fut parfois difficile et souvent compliqué mais chacun s'est investi pour le bien de tous.

Mais c'est un fait, la vie reprend son cours. Elle est la même, mais si différente à la fois. Le conseil municipal d'installation qui avait été annulé en mars du fait du confinement a pu finalement se tenir, à huis clos, le 23 mai dernier.

Samedi 23 mai 2020, nous avons donc installé le conseil municipal et élu le maire et ses adjoints. Ce premier conseil est un moment solennel. Il marque le début de notre action au service de notre commune. Nous devons toujours garder à l'esprit que c'est un véritable engagement que nous avons pris et que l'essentiel de celui-ci est bien de servir tous les habitants de Pournoy La Chétive.

Aussi, au nom du Conseil Municipal et de moi-même, permettez-moi de vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée en nous permettant de pouvoir travailler pour le développement et le bien-être de notre commune et de ses habitants. C'est un grand honneur que vous nous faites et nous ferons en sorte de nous montrer dignes de cette confiance.

A l'aube d'une aventure collective locale de 6 années, il ne paraît pas inutile de rappeler que le succès n'est jamais purement individuel et donc que nos actions ont plus de pertinence à être conçues dans un esprit partenarial et que nous restons mobilisés en prenant nos responsabilités en compte, chaque jour, et que ce n'est pas toujours simple avec les nouvelles directives gouvernementales qui arrivent chaque jour, mais nous assumons.

Je rappellerai notre ligne conductrice, notre colonne vertébrale, qui est le « bien vivre à Pournoy-La-Chétive ».

Traditionnellement, à cette époque de l'année, je vous parlais budget. Le budget a été validé par la nouvelle équipe municipale, avec la continuité des travaux votés par l'ancien conseil municipal, à savoir la transformation des deux terrains de tennis extérieurs, le city stade, un camion éco à l'aire de jeux rue des Pruniers, des caves urnes au cimetière, des caméras sur la place de la Mairie, des travaux d'isolation. A l'inverse, malheureusement les manifestations organisées par les Associations ont été annulées, ainsi que le repas des séniors en fin d'année reporté en début d'année 2021. Il va sans dire que toute la vie sociale de la collectivité s'en trouve bouleversée, tant pour le citoyen, que pour nos institutions et le monde associatif.

Pendant cette période de confinement, nous avons commandé des masques homologués dits « grand public » par l'intermédiaire de la Métropole et courant mai, nous avons procédé à la distribution des masques adultes et enfants lavables à chaque habitant de notre village avec l'aide de la nouvelle équipe, que je remercie. L'essentiel étant que le maximum de masques soit distribué avant le 11 mai, ce que nous avons respecté.

Il n'est pas simple de prendre des décisions actuellement, mais nous y arrivons. Depuis notre élection, toutes les commissions communales ont été mises en place, et chacun a commencé à travailler avec le maintien de la distanciation physique, l'application stricte des gestes et mesures barrières, l'hygiène des mains, le port du masque grand public.

L'écharpe tricolore que je porte avec fierté et dévouement me fait prendre conscience de l'ampleur de la tâche à accomplir et de mes devoirs et responsabilités vis-à-vis de mes concitoyens et concitoyennes de notre village, car n'oublions jamais que l'engagement d'élu est une aventure humaine ou l'Humain est au centre de tout.

Pour finir, il ne faut pas faire n'importe quoi, n'importe quand, n'importe où et n'importe comment ! Il faut que chacun d'entre nous continue à être prudent. Le contraire serait irresponsable et relèverait de l'inconscience. Préservez-vous, Préservez les autres,

Cordialement,

Pournoy-La-Chétive, le 1er juillet 2020

Madame Le Maire,

Martine MICHEL



Franck DALMARD
2^e Adjoint

Martine MICHEL
Maire

Denis FERRI
3^e Adjoint

Sylvie MAURICE
1^{ère} Adjointe

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

à compter du 23 mai 2020



DEBOUT DE GAUCHE À DROITE

DENIS GLEZER	CONSEILLER MUNICIPAL
MARGAUX DEBRIN	CONSEILLÈRE MUNICIPALE
TERENCE KLEIN	CONSEILLER MUNICIPAL
SALIMA GUILLI	CONSEILLÈRE MUNICIPALE
THIERRY WINGERT-DESUERT	CONSEILLER MUNICIPAL
NATHALIE GENGENBACHER	CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DENIS FERRI	3 ^e ADJOINT
NICOLE GUERARD	CONSEILLÈRE MUNICIPALE

ASSIS DE GAUCHE À DROITE

JEROME WERBENEC	CONSEILLER MUNICIPAL
SYLVIE MAURICE	1 ^{ère} ADJOINTE
EMMANUEL DA SILVA	CONSEILLER MUNICIPAL
MARTINE MICHEL	MAIRE
FRANCK DALMARD	2 ^e ADJOINT
MARTINE MERLIER	CONSEILLÈRE MUNICIPALE
STEPHANE MICHELAND	CONSEILLER MUNICIPAL

Il a été décidé de créer une permanence : Aide sociale / Personnes à handicap / Personnes âgées les premiers mardis de chaque mois en Mairie de 17h à 18h. Les Membres de la Commission seront présents pour vous aider dans vos démarches.

aidesocialepournoylchetive@gmail.com

L'élection du Conseil Municipal des Jeunes se tiendra en septembre prochain. Une visite à l'école élémentaire est prévue à la rentrée pour exposer les compétences du CMJ aux enfants.

cmjpournoylchetive@gmail.com

Découvrez les comptes rendus du conseil sur notre site internet : www.pournoy-la-chetive.com

LES COMMISSIONS COMMUNALES

M^{me} Le Maire Martine MICHEL, est Présidente de toutes les Commissions :

AIDE SOCIALE - PERSONNES HANDICAPÉES PERSONNES ÂGÉES

Vice Présidente : Nicole GUÉRARD
Salima GUILLI - TERENCE KLEIN - Sylvie MAURICE

ASSAINISSEMENT - VOIRIE - TRAVAUX

Vice Président : Denis FERRI
Franck DALMARD - Stéphane MICHELAND
Jérôme WERBENEK - Thierry WINGERT-DESUERT

BÂTIMENTS COMMUNAUX - CIMETIÈRE APPEL D'OFFRE

Vice Président : Denis FERRI
Emmanuel DA SILVA - Franck DALMARD
Margaux DEBRIN - Sylvie MAURICE

CMJ

Vice Présidente : Nathalie GENGENBACHER
TERENCE KLEIN - Nicole GUERARD
Salima GUILLI - Jérôme WERBENEK

COMMUNICATION - INFORMATION - SITE INTERNET

Vice Présidente : Margaux DEBRIN
Emmanuel DA SILVA - Salima GUILLI
Jérôme WERBENEK - Thierry WINGERT DESUERT

ENVIRONNEMENT

Vice Présidente : Martine MERLIER
Denis GLEZER - Margaux DEBRIN - Nicole GUERARD
Sylvie MAURICE - Thierry WINGERT-DESUERT

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Vice Présidente : Sylvie MAURICE
Nathalie GENGENBACHER - Denis GLEZER
Nicole GUERARD - Martine MERLIER
Margaux DEBRIN

FINANCES

L'ensemble du Conseil

PÉRISCOLAIRE - SCOLAIRE - JEUNESSE

Vice Président : Franck DALMARD
Emmanuel DA SILVA - Nathalie GENGENBACHER
Nicole GUERARD - Salima GUILLI - TERENCE KLEIN
Jérôme WERBENEK

PLUI

Vice Président : Denis FERRI
Franck DALMARD - Stéphane MICHELAND
Thierry WINGERT-DESUERT

SALLE POLYVALENTE - ASSOCIATIONS

Vice Présidente : Sylvie MAURICE
Jérôme WERBENEK - Denis FERRI - Denis GLEZER
Emmanuel DA SILVA - Franck DALMARD
TERENCE KLEIN

SÉCURITÉ

Titulaire : Denis FERRI
Suppléants : Emmanuel DA SILVA - Denis GLEZER

SPORTS - EQUIPEMENTS SPORTIFS

Vice Président : Emmanuel DA SILVA
Margaux DEBRIN - Franck DALMARD - Salima GUILLI
Sylvie MAURICE - Jérôme WERBENEK

SYSTÈME DE VIDÉO-SURVEILLANCE

Martine MICHEL Denis FERRI - Sylvie MAURICE
Franck DALMARD

SYNDICATS ET DIVERS

AGURAM (METZ MÉTROPÔLE)

Déleguée titulaire : Martine MICHEL
Délégué suppléant : Franck DALMARD

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Déleguée titulaire : Martine MICHEL
Délégué suppléant : Denis FERRI

DÉFENSE (ARMÉES)

Nicole GUERARD

SÉCURITÉ ROUTIÈRE (PRÉFECTURE)

Emmanuel DA SILVA - Jérôme WERBENEK

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA SEILLE (SIAHS)

Délégués titulaires :
Martine MICHEL - Franck DALMARD
Délégués suppléants :
Thierry WINGERT-DESUERT - Stéphane MICHELAND

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

DE COIN-SUR-SEILLE ET POURNOY-LA-CHÉTIVE (SIS)

Délégués titulaires : Emmanuel DA SILVA - Jérôme
WERBENEK - TERENCE KLEIN - Franck DALMARD
Délégué suppléant : Salima GUILLI

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE VERNY (SIEV)

Délégués titulaires : Martine MICHEL - Denis FERRI
Délégués suppléants : Denis GLEZER - Emmanuel DA
SILVA

BIEN VIVRE À POURNOY-LA-CHÉTIVE

Il ne suffit pas que les rues soient propres ou les espaces verts entretenus, nous participons tous ensemble au « **Bien vivre** » dans notre village. A l'image de la fête des voisins, la convivialité et la bienveillance sont souvent les clés d'un village harmonieux. La qualité de vie dans nos rues, c'est aussi un sourire aux voisins, un mot de bienvenue aux nouveaux arrivants et un geste de solidarité envers ceux qui en ont besoin.



Voici un petit rappel des usages en vigueur pour éviter les problèmes :

BRULAGE INTERDIT

Brûler à l'air libre des ordures ménagères et des végétaux (paille et déchets de récolte compris) est interdit selon l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2016, arrêté communal du 05/05/2014. Il est important pour l'environnement et notre bien-être de ne pas provoquer d'incendies. Les déchets de chantier, les déchets verts, les déchets inflammables de tous ordres doivent être obligatoirement emmenés à la déchetterie dont la commune de Pournoy-la-Chétive dépend.

BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'arrêté communal du 16 juin 2017; le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est un élément perturbateur de la vie publique. Afin de protéger la santé et la tranquillité de tous, les bruits gênants causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution sont interdits de jour comme de nuit. Les travaux de bricolage ou de jardinage des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, perceuses, raboteuses, tronçonneuses, ...) ne peuvent être effectués que dans les tranches horaires suivantes :

- de 8h à 12h et de 13h30 à 19h00 les jours ouvrables
- de 9h à 12h et de 14h00 à 18h00 le samedi
- de 10h à 12h le dimanche et jours fériés

De manière générale, pour ce qui concerne les bruits de voisinage résultant d'activités professionnelles ou de loisirs, il convient de respecter les principes suivants :

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils, appareils ou autre engins, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou de vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 19h et 8h et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute question ou information supplémentaire :

03 87 52 53 11

AVANT DE PARTIR EN VACANCES AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

- Prévenez un voisin de votre départ.
- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance.
- Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- Vous pouvez créer l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, télévision, radio, ...
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur de votre absence, transférez vos appels sur votre téléphone portable.
- Dans le cadre des opérations Tranquillité Vacances organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence à la gendarmerie de Verny en remplissant le formulaire opération tranquillité vacances et déposez le à la mairie.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

En raison du confinement et des contraintes sanitaires, le fleurissement à pris du retard, mais reprendra dès que possible



EN CAS DE CANICULE LA BONNE CONDUITE À TENIR !

- Chaque jour, écoutez la radio ou regardez la météo à la télévision et restez attentif aux conseils donnés.
- En journée, protégez vous de la chaleur en fermant les volets, fenêtres et stores. La nuit, ouvrez les fenêtres et aérez dès qu'il fait assez frais. Séjournez le plus possible dans la pièce la plus fraîche de la maison. Évitez les efforts physiques inutiles.
- Mettez en marche votre ventilateur ou climatiseur.
- Si vous suivez un traitement ou un régime, demandez à votre médecin les règles à suivre en cas de forte chaleur.
- Rafraichissez vous le visage, le cou, sous les bras, les avant bras, les jambes avec un linge mouillé, un brumisateur ou une poche de glace.
- Buvez de l'eau ou toute autre boisson non alcoolisée désaltérante même si vous n'avez pas soif. Remplissez tous les matins une bouteille d'un litre que vous boirez par petites quantités tout au long de la journée. Évitez les boissons sucrées et celles avec de la caféine. Les boissons chaudes sont également très désaltérantes comme la tisane par exemple.
- Si vous devez sortir, privilégiez le matin ou la fin d'après-midi et évitez le plus possible l'exposition solaire de 12h à 16h.
- Ne restez pas isolé(e) si vous êtes seul(e) une partie de l'été. Prenez et donnez régulièrement des nouvelles de vos proches. Prévenez vos voisins, la mairie ainsi que la commission Aide Sociale. Si vous le désirez, vous pouvez donner votre numéro de téléphone.

**POUR TOUT SIGNALEMENT
DE PERSONNE ISOLÉE,
VEUILLEZ CONTACTER LA MAIRIE.**



LES ASSOCIATIONS

Le Tennis



Le Tennis accueille joueuses et joueurs de tous niveaux et de tous âges (à partir de 4 ans)

Pour tous renseignements

M. Marc MATHIEU
chantiboum2@aol.com
06 11 55 76 52

PLC Badminton



Le club vous accueille le lundi de 17h à 18h30 et de 20h30 à 22h30 et le Jeudi de 20h à 22h30.

Nouveauté : Fit'Minton

Pour tous renseignements

M. Mickael BRENNER
m.brenner@laposte.net
06 24 84 41 49

L'ASLC

L'ASLC, association Sports loisirs et Culture organise des manifestations culturelles et sportives dans la commune.

Pour tous renseignements

Mme Barbara BODO MICHEL
Aslc.pournoy@gmail.com
Tél. 07 86 53 63 68



Les Archers de Marly/Pournoy

Pour tous renseignements

M. Tristan MAULARD
archersmarlypournoy@live.fr
Tél. 06 81 08 00 58

Le Full Contact System

Les cours sont dispensés à la salle polyvalente de Pournoy la Chétive les mardis de 18h à 19h, les mercredis de 19h à 20h et les vendredis de 18h à 21h.

Pour tous renseignements

M. Thierry BECKER
tb.samourai@orange.fr
06 30 45 55 54

Gym Séniors

Pour tous renseignements

Mme Josiane TRESSON
jositresson57@orange.fr
Tél. 06 76 97 67 53



Le Courail

En attente de reprise de la présidence de l'association

Pour tous renseignements

Mme Annie MARECHAL
michel.marechal768@orange.fr
Tél. 03 87 52 58 73

La chaine de la mémoire



Pour tous renseignements

M. Francis PETITDEMANGE
lachainedelamemoire@orange.fr
03 87 52 65 64

Conseil de Fabrique

Pour tous renseignements

Mme Brigitte LORBER
divergg@netcourrier.com
06 73 93 15 38

Qualité et cadre de vie à PLC et alentours

Pour tous renseignements

M. Alain PRONOST
alain.pronost1@gmail.com
06 62 60 56 51



LES TRAVAUX

Travaux réalisés avec la participation du fonds de concours de Metz Métropole, du Conseil Départemental et de la Région Grand Est.

VILLAGE

Opération éclairage public.

Economie d'énergie : remplacement des sources lumineuses.



SITE DE LA SALLE POLYVALENTE

Rénovation des cours extérieurs de Tennis en terre artificiel TOPCLAY et remplacement du gazon synthétique multisport du City Stade.



LOTISSEMENT CLOS DU VERGER



VIE SCOLAIRE / PÉRISCOLAIRE

CENTRE DE LOISIRS

Comme chaque année, l'équipe périscolaire des « Piopponeux », composée de Nathalie, Isabelle et Julie, encadrera les centres aérés d'été.

En effet, la commune a fait le choix de maintenir ce service en l'adaptant aux contraintes sanitaires actuelles.

Les activités se dérouleront à la salle polyvalente. Les enfants bénéficieront d'un espace adapté et sécurisé, et pratiqueront des activités variées sur les thèmes proposés par l'équipe d'animation (voir illustration).

Vous pouvez retrouver des nouvelles du centre de loisirs sur le site :

<http://lespioponeux.e-monsite.com/>

ou sur la page facebook :

<https://www.facebook.com/centre.lespioponeux>



PÉRISCOLAIRE



AGENDA

PASSAGE DU JURY
DES MAISONS FLEURIES



UNE ROSE UN ESPOIR
27 septembre 2020*



HALLOWEEN
31 octobre 2020*

SAINT NICOLAS

REPAS DES SENIORS
21 mars 2021



*sous réserve des conditions sanitaires

NUMÉROS UTILES

METZ METROPOLE 03 87 20 10 00

GRDF SECURITE DEPANNAGE 08 10 43 30 57

URM 03 87 34 45 00

VEOLIA 09 69 32 35 54

INFOS BUS VILLE LE MET' 08 00 00 29 38

HAGANIS 03 87 34 64 60

CORRESPONDANTE RL

pascaline pichard 07 82 99 76 24

pascaline.pichard@gmail.com

SOS URGENCES

APPEL D'URGENCE EUROPEEN 112

POMPIERS 18

GENDARMERIE DE VERNY 17 ou 03 87 52 70 78

SAMU 15

URGENCES

CENTRE ANTIPOISON 03 83 32 36 36

ENFANT EN DANGER - PARENTS EN DIFFICULTES
119

MEDIGARDE 08 20 33 20 20

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Place Delacour - 57420 POURNOY-LA-CHÉTIVE

Tél. 03 87 52 53 11 - Fax 03 87 52 54 86

www.pournoy-la-chetive.com

mairiepournoylachetive@gmail.com

Secrétaires : Lauriane GROSSE - Martine STEFFANUS

Horaires : lundi de 10h à 12h

mardi de 16h à 18h

vendredi de 10h à 12h

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec madame le maire, les adjoints ou les conseillers municipaux par téléphone ou par email.

LES ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

Directrice Mme CAMPERGUE

Tél. 03 87 52 59 49

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE

Directrice Mme SIMON

Tél. 03 87 52 53 05

LE PÉRISCOLAIRE

Directrice Mme BOUR

Tél. 06 47 09 71 04

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITES ET INFORMATIONS



Sur le site internet
www.pournoy-la-chetive.com

Allez y pour toutes
vos demandes administratives
et questions pratiques



Sur la page Facebook

Mairie de Pournoy la Chétive



Sur l'application
Panneaupocket
en téléchargeant gratuitement
sur votre téléphone

Le prochain

Quoi de neuf ?
À POURNOY LA CHÉTIVE

— sortira en décembre 2020 —

Imprimé par Digit'Offset

Directrice de publication : Martine MICHEL - Rédaction : la Commission INFORMATION / COMMUNICATION